

Développement durable

Les actions de DD et de RSE sont possibles peu importe la taille ou le statut de l'établissement

Publié le 26/01/15 - 15h36 - HOSPIMEDIA

La 1re journée de l'Anap dédiée au développement durable a brossé un tableau des initiatives mises en place sur le terrain. Ces retours d'expériences ont permis de démontrer que, quelque soit la taille de l'établissement ou son statut, des actions variées sont possibles en la matière.

En introduction de la journée nationale dédiée au développement durable (DD) et à la responsabilité sociétale environnementale (RSE) organisée par l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (Anap) le 22 janvier dernier, Laurent Setton, haut fonctionnaire au DD aux ministères sociaux, a rappelé que les champs sanitaire et médico-social ont un rôle à jouer dans la future stratégie nationale environnementale, notamment dans la transition énergétique. Confrontés à l'apparition de nouveaux risques en santé liés aux radiations, aux nanomatériaux ou encore aux perturbateurs endocriniens, ces deux champs ont pour les années à venir de nombreux défis à relever. Les établissements se sont donc, chacun à leur niveau, mis d'ores et déjà en ordre de marche, à l'image des nombreuses initiatives et retours d'expériences qui ont été présentées lors de cette journée.

Les établissements moteur du DD

L'ARS Basse-Normandie, par exemple, a signé en novembre 2013 avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) un accord de partenariat pour favoriser la mise en place du DD au sein de tous les établissements (lire ci-contre). Quatre objectifs ont été fixés : réduire les consommations d'énergie, diminuer les gaz à effet de serre (GES), développer les achats responsables et favoriser la réalisation de bâtiments en haute qualité environnementale (HQE). Un groupe de travail composé de treize établissements publics, un médico-social et vingt-et-un établissements privés a été mis en place pour établir un diagnostic de consommation.

De son côté, l'Institut Saint-Pierre de Palavas-les-Flots (Hérault) a porté un projet d'utilisation de l'eau de mer pour récupérer ses calories et frigories* en vue de chauffer ou rafraîchir les bâtiments. Un projet initié par l'institut mais qui va trouver une portée plus large puisqu'au final, c'est l'ensemble de la rive droite de la ville qui va en bénéficier, a expliqué Daniel Briand, directeur technique de l'institut. Dans ce cadre, l'établissement hospitalier privé à but non lucratif a été moteur d'actions en faveur du DD sur son territoire.

Le secteur médico-social en action

Dominique Gelmini, directeur de l'Ehpad Maison Saint-Joseph de Jasseron (Ain), a présenté un projet sur la réduction des déchets alimentaires, notamment des déchets cuisinés. Un travail sur la réorganisation de la cuisine, de la présentation des plats et du service a été initié et a permis de passer de 300 grammes de rejet par jour et par personne à 53 grammes. L'Ehpad a aussi fait le choix de travailler en circuit court.

L'association Emmaüs-Diaconesses à Strasbourg, elle, a multiplié les actions en faveur du DD. Stéphane Buzon, directeur général, a par exemple cité l'installation de ruches qui lui permet de produire 400 kilos de miel par an, le choix de moutons pour la tonte des différents terrain lui appartenant ou encore la mise en place du tri sélectif et de pompes à chaleur. Stéphane Buzon a indiqué qu'il s'agissait chaque fois d'opportunités saisies par l'association. La journée a été aussi l'occasion de rappeler que les établissements médico-sociaux ne sont obligés en rien mais que les actions sont souvent le fait d'initiatives personnelles. La **Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa)** a lancé une enquête pour faire le bilan des pratiques dans ce secteur en matière de RSE. Parmi les réponses reçues, 41% ont indiqué avoir engagé une stratégie RSE, 30% ont formalisé un plan d'actions et 9% ont réalisé un audit.

Géraldine Tribault

* Unité de mesure du froid